



ADMS
Association des Métiers de la Sécurité
14 avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Paris, le, 3 juillet 2023

N/REF: DD/ZN//23

Objet : Prise en compte de la situation actuelle pour l'exercice des activités des salariés de la branche

Monsieur le Président,

La situation actuelle peut avoir des conséquences directes pour les salariés. En effet, ces derniers sont souvent amenés à habiter dans des zones où les seuls transports en commun sont ceux de surfaces (bus et éventuellement tramway). Pour beaucoup, leurs salaires ne permettent pas d'avoir un véhicule individuel pour exercer leur travail sur des lieux souvent éloignés de leurs zones d'habitation.

Ces salariés sont donc directement touchés par la mesure gouvernementale de suspendre jusqu'à nouvel ordre les transports en commun de surface à partir de 21H00 voire plus tôt dans certaines agglomérations. Cette situation est d'autant plus critique lorsque le travail ne se fait pas en journée.

D'autres salariés qui avaient un véhicule individuel ont pu voir leur seul moyen de transport détruit. C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour que vous puissiez demander à vos adhérents de prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas pénaliser les salariés qui n'ont pas d'alternative pour venir travailler.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Dominique DESCHAMPS

Secrétaire fédéral

